

typologie textuelle prédéterminée, Touratier ne parvient pas ici à emporter l'adhésion complète du lecteur. La question des effets induits par l'utilisation du présent dans certains contextes (par exemple le présent «historique» ou le présent à valeur de futur «proche») est à notre sens réglée trop rapidement, puisqu'il ne devrait pas s'agir seulement de montrer qu'un énoncé au présent peut être utilisé pour rendre compte d'un événement passé ou futur, mais également de déterminer pourquoi le locuteur choisit d'utiliser cette forme à la place du temps verbal attendu dans tel contexte. Il est ainsi probable que le peu d'importance accordée aux travaux récents de pragmatique décevra les chercheurs travaillant dans ce cadre.

Les quatre derniers chapitres du livre rendent compte des seuls morphèmes réellement attachés, selon Touratier, aux formes verbales. Ce sont les morphèmes de temps (passé simple et imparfait), d'aspect (l'«accompli» des formes composées et surcomposées), de mode (le subjonctif, le futur, l'infinitif et le participe) et de voix (le passif et la voix pronominale). Les plus importants débats de ces cinquante dernières années y sont évoqués en même temps que Touratier déroule son système propre. Aussi les exemples les plus fameux d'énoncés soit problématiques, soit marginaux (de l'imparfait hypocoristique aux énoncés au passé simple rendant compte d'événements simultanés) sont-ils présentés et discutés, travail qui n'avait plus été entrepris, à notre connaissance, depuis l'ouvrage de Paul Imbs il y a trente-sept ans. Une telle exposition, soulignons-le, sera extrêmement précieuse pour l'étudiant qui disposera ainsi d'un éventail d'emplois très complet tout en étant amené à comprendre qu'au-delà d'un travail taxinomique, il est important de se poser la question de la valeur commune à tous les emplois que véhicule une forme donnée. Elle l'incitera peut-être, le cas échéant, à abandonner de nombreuses idées erronées encore véhiculées par certains manuels (par exemple que l'imparfait est duratif et le passé simple ponctuel). Elle l'invitera enfin à une méthode rigoureuse pour tenter de déterminer la valeur d'une forme (ainsi, la valeur du subjonctif est définie par le biais des cas où indicatif et subjonctif peuvent commuter dans une même phrase). Quant au spécialiste, il n'y trouvera sans doute rien de fondamentalement nouveau en regard des travaux classiques de linguistique que nous évoquions plus haut, mais, par la clarté du propos et la transparence de la méthode, il sera sans doute conduit vers une réflexion utile sur les fondements mêmes de ses hypothèses et disposera de plus d'un corpus d'une grande utilité.

Bertrand Sthioul
Université de Genève

Théorie du texte littéraire

Textes & Sens : Etudes publiées par François Rastier. Didier Erudition, 1996. 276 p.

La mode est à l'interdisciplinarité, à la «modularité», à la polyphonie. Non sans raison, d'ailleurs, puisque c'est probablement la seule réplique aux tendances atomisantes apportées par un postmodernisme mal compris. Exit donc la *Texttheorie*,

théorie du texte unique, pour laisser la place – selon François Rastier – à un champ où entrent la linguistique, la stylistique, la poétique, la rhétorique et la sémiotique (discursive ! on remarquera l'absence de la sémiotique tout court) avec comme limites la philologie et l'herméneutique.

A mon humble avis, la difficulté majeure est d'assurer une unité, si provisoire soit-elle, entre les disciplines appelées à agir en synergie, à créer des passages entre des approches fort différentes.¹ Or, voilà justement la relation qui fait défaut. Dans l'introduction, le souci majeur de Rastier est celui de désontologiser l'étude des textes. Ainsi, passant en revue de nombreuses théories et auteurs, fort de ses vastes connaissances et de son acuité critique, il oublie quelque peu, me semble-t-il, de bien définir son nouveau projet. Prenons la définition du texte «un texte est une suite linguistique empirique attestée, produite dans une pratique sociale déterminée, et fixée sur un support quelconque» (p. 19s). Cette définition ne saurait choquer personne, mais a-t-on vraiment besoin d'une telle définition pour commencer un travail? Rastier veut chasser l'ontologie des sciences textuelles. Or, je me demande si elle n'est pas constituante de toute pratique (on se fait toujours une idée du champ qu'on aborde) et si le refus – théorique – de l'idéalisme n'en est pas un nouvel avatar.

Les neuf essais dont se compose l'ouvrage présentent des approches fort différentes, auxquelles l'espace réduit de ce compte rendu et mes compétences limitées ne permettent pas de rendre justice : stylistique (G. Molinié), institution littéraire (J.-M. Schaeffer), stylistique thématique (T. Mézaille : la blondeur chez Proust), (G. Philippe : remarques sur le discours intérieur basées sur une analyse des romans de Sartre), recherches cognitives (P. Perron & M. Danesi : relecture de Greimas; J.-M. Fortis : «Sémantique cognitive et espace»; J.-M. Salanskis : «Continu cognition, linguistique»), enfin – «présence du passé» – une relecture de Quintilien focalisant sur l'oralité (J. Dangel) et une traduction de F. Schlegel : «Philosophie de la philologie» par D. Thouard.

Si je choisis de commenter l'essai de Jean-Marie Schaeffer, c'est qu'il traite un sujet qui m'occupe en ce moment, mais également parce que, se plaçant d'emblée sur le terrain de l'institution littéraire, il offre un centre possible à cette nouvelle discipline pluridisciplinaire. L'auteur arrive en peu de pages à rendre compte de quelques différences fondamentales entre la poésie occidentale et celle, extrême-orientale, de la Chine et du Japon. Une tradition entrecoupée de ruptures, donc temporellement orientée vs une tradition accumulante; une importance donnée à l'occasion vs l'insertion dans le corpus des œuvres canoniques.

D'autre part, examinant la différence entre la tragédie classique française et le drame élisabéthain, J.-M. Schaeffer fait jouer deux oppositions très opératoires : l'une concerne surtout le public; c'est celle entre réseau ouvert et réseau fermé; l'autre s'applique surtout à l'écrivain : c'est celle entre système littéraire et interaction (avec le public). Un Racine se rapporterait surtout à un système littéraire s'adressant à un public fermé. Une telle affirmation – dont j'assume la responsabilité – se devra d'être nuancée; n'empêche que le point de départ est fructueux. Je note en passant

combien une telle approche invite à une prise en considération des traits spécifiques qui distinguent les sociétés concernées.

Je signale enfin, pour les mêmes raisons, l'étude du discours intérieur par G. Philippe qui en isole utilement deux formes : une, fictive, relevant d'une mise en scène, d'une rhétorique intérieure (je précise que c'est la plus ancienne, celle qu'on trouve depuis Homère) et une autre : «mise en mots de l'ordre de l'intellection».

L'injustice envers les autres essais, souvent excellents et stimulants, est flagrante, mais que faire ?

Michel Olsen

Université de Roskilde

Note

1. Henning Nølle a proposé, en linguistique, un modèle à la fois souple et bien structuré : *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Peeters, Louvain, 1994.

Littérature médiévale

Nils-Olof Jönsson (éd.) : *«La Vie de saint Germer» et «La Vie de saint Josse» de Pierre de Beauvais. Deux poèmes du XIII^e siècle, publiés avec introduction, notes et glossaire.* (Thèse de doctorat.) *Etudes romanes de Lund* 56, Lund University Press, 1997. 207 p.

Cette édition de deux textes en ancien français est publiée dans la série des *Etudes romanes de Lund* qui, depuis 1940, a déjà donné le jour à plusieurs éditions critiques d'œuvres médiévales. Le présent éditeur cite par exemple des éditions de Vies comme celles de saint Evroul (par S. Sandqvist), de saint Nicolas par Wace (par E. Ronsjö), de Thomas Becket par Beneit (par B. Schlyter) et de saint Gregore (par O. Sandqvist).

Le manuscrit unique des vies de saint Germer (de 874 vers) et de saint Josse (de 820 vers) composées par Pierre de Beauvais au début du XIII^e siècle, est conservé dans le grand recueil La Clayette portant la cote Nouv. acq. fr. 13521 de la Bibliothèque Nationale de Paris. Le recueil a été écrit à la fin du XIII^e siècle et contient en tout 36 textes, dont douze sont dus à Pierre de Beauvais. Il est regrettable que Jönsson ne nous révèle ni les titres des autres textes de Pierre ni ceux des textes contenus dans le reste du recueil.

Dans un petit chapitre sur les éditions antérieures, Jönsson critique M. L. Berkey (il s'agit d'une thèse dactylographiée datant de 1961 que Jönsson a lue en microfilm) et lui reproche d'avoir «peu discuté la langue et la versification des textes. Son glossaire est insuffisant, et l'étude des sources des Vies est incomplète». Et il conclut : «Donc j'ai jugé utile de publier une édition plus complète des deux Vies.» (p. 16). Et voilà donc quels seront les éléments les plus élaborés de sa propre édition. Personnellement, je trouve que les chapitres sur la langue et la versification et le glossaire sont, si possible, «trop complets», avec bien des détails triviaux.